



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Charbonnages de France

Question au Gouvernement n° 3358

Texte de la question

PRIVATISATIONS DANS LE SECTEUR MINIER

M. le président. La parole est à M. Jean-Jacques Candelier, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Jean-Jacques Candelier. Ma question s'adresse au Premier ministre.

Après avoir privatisé fin 2007 la société Gazonor, qui exploite le gaz de mine, vous voulez liquider le régime minier. Des dizaines de milliers de mineurs ont laissé leur vie et leur santé pour que le sous-sol du Nord-Pas-de-Calais hérite d'un réseau de galeries rendant possible l'extraction du grisou.

C'est la double peine : en plus de la casse du statut, de l'accès aux soins et du pouvoir d'achat, les mineurs, les veuves et leurs descendants se trouvent dépossédés de la richesse du gaz de mine !

La pompe à fric est en marche, l'exploitation de ce gaz propre rapportant chaque année plusieurs millions d'euros à la société privée EGL. Cet argent serait utile pour subvenir, dans le cadre de la solidarité nationale, aux retraites, au logement et à la santé des mineurs, mais aussi pour traiter les fissures et autres affaissements miniers.

La population du Nord-Pas-de-Calais mérite une juste rétribution. Puisse dans le programme du Conseil national de la Résistance, qui réclama dès 1944 le " retour à la nation [...] des sources d'énergie, des richesses du sous-sol ". La défense du statut des mineurs, institué en 1946, et le rejet du libéralisme vont de pair.

M. Yves Nicolin. Ça sent la naphtaline !

M. Jean-Jacques Candelier. La préservation de l'environnement et le progrès social sont indissociables. De plus, le gaz de mine, la gazéification et la production d'électricité sont promis à un grand avenir si la puissance publique daigne sortir du tout nucléaire.

Alors que Jean-Louis Borloo s'est lourdement trompé sur le gaz de schiste, allez-vous reconnaître l'erreur économique et écologique majeure que constitue la privatisation de Gazonor par ce même ministre ? Quand cesserez-vous de coupler spoliation d'un bien national et casse des droits des mineurs, envers lesquels la France s'est reconnu une dette morale imprescriptible ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique.

M. Éric Besson, *ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique*. Monsieur le député, vos questions se suivent et se ressemblent.

M. Jean-Pierre Brard. C'est mieux que de se contredire !

M. Éric Besson, *ministre*. Vous savez pertinemment qu'il n'y a pas eu privatisation, contrairement à ce que vous avez suggéré.

L'autre jour, vous nous avez dit exactement la même chose à propos de l'entreprise GRTgaz. Or vous savez tout aussi pertinemment qu'il n'en est rien : le quart du capital de GRTgaz va être vendu par GDF-Suez,...

M. Marcel Rogemont. Vous l'aviez reçu pour rien !

M. Éric Besson, *ministre*. ... entreprise qui appartient pour deux tiers au privé et pour un tiers à l'État. Et à qui ces parts vont-elles être vendues ? À un consortium public formé de la Caisse des dépôts et consignations, d'une part, et de CNP Assurances, d'autre part. Il est donc très difficile de prétendre qu'il s'agit d'une privatisation.

Pour le reste, notre politique énergétique, que nous rappelons en permanence, est d'abord fondée, contrairement à ce que vous avez suggéré, sur des économies d'énergie, sur l'efficacité énergétique et sur le maintien d'un approvisionnement en pétrole et en gaz qui permette d'assurer à la fois la sécurité des consommateurs et la modération des prix, grâce à un tarif social de l'électricité et du gaz, que vous connaissez. S'agissant des gaz de schiste, nous aurons l'occasion d'en débattre dans quelques instants, puisque je vais répondre à une question sur ce sujet. Ma collègue Nathalie Kosciusko-Morizet en débattrait quant à elle au Sénat.

M. Albert Facon. C'est du gaz de mine que l'on vous parle !

M. Éric Besson, *ministre*. Enfin, vous avez fait allusion à la politique nucléaire de la France. Elle a été rappelée on ne peut plus clairement par le Premier ministre : davantage de transparence, davantage de sécurité. C'est une politique qui permet de doter les Français d'une énergie 40 % moins chère que la moyenne des autres pays européens.

M. Daniel Paul. Vous ne répondez pas à la question !

M. Éric Besson, *ministre*. Voilà, monsieur le député, ce qu'est la politique énergétique de la France ; elle ne correspond pas du tout à ce que vous suggérez. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3358

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Industrie, énergie et économie numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juin 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 9 juin 2011